



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

10 juin

En 1656, Sainte Louise console une de nos Sœurs qui a perdu l'un des siens : “Je supplie Notre-Seigneur être votre récompense éternellement pour la charité que vous avez exercée envers moi au sujet de ma maladie, il n’a pas plu à sa bonté de m’effacer encore de dessus la terre, quoiqu’il y ait longtemps que je le mérite, il faut attendre

l’ordre de sa Providence avec soumission, nous devons toujours être en cet état, soit pour la mort de nos proches, soit pour la nôtre, ou pour tous autres événements fâcheux, en sorte que la divine volonté n’ait point sujet de se plaindre que nous n’avons pas suivi ces ordres. Je crois, ma chère Sœur, vous vous douterez bien que Notre-Seigneur ait permis et voulu appeler à Lui quelqu’un de vos proches dans votre famille. J’ai prié M. Truchart de prendre la peine de vous le dire lui-même, mais en attendant, renouvelez la donation que vous avez faite à Dieu de tout ce que vous êtes, qui vous oblige à un détachement général de toutes choses de la terre. Je supplie Notre-Seigneur être votre force, votre courage et votre consolation”. (R)

En 1793, Le département du Nord en France oblige les Sœurs Hospitalières à prêter le serment sous peine de destitution. Les Sœurs de Cambrai ayant refusé sont emprisonnées à Compiègne jusqu’à Thermidor. (R)

En 1895, de Rome, le cardinal Aloisi Masella écrit au Père Fiat pour lui dire sa joie d’avoir, le 4 juin, plaidé devant la Congrégation des Rites, dont il est le préfet, l’introduction de la cause de Louise de Marillac. Le cardinal ajoute qu’au cours de l’audience dont il sort à l’instant, le Pape Léon XIII a décidé de signer en ce jour le décret proclamant vénérable la cofondatrice des Filles de la Charité¹.

En 1913, à Princeton, aux Etats-Unis, le T.H.P. Slattery est reçu dans la Congrégation².

En 1938, au Berceau-de-Saint-Vincent, mort du Frère Joachim Nunès. Né à Estreito da Camara dos Labos, au Portugal, le 8 décembre 1868, il entra à vingt-deux ans dans la petite Compagnie et fit les saints vieux, à Bemfica, le 19 février 1893. Les troubles politiques de sa patrie l’exilèrent en France. Il vint alors au Berceau et bientôt son cœur l’y attacha tellement que ce petit coin des Landes lui fut plus cher que son Portugal. Quand, le calme revenu, sa province d’origine réclama, comme de juste, ce coadjuteur dont elle avait apprécié les talents variés, Frère Nunès dit simplement : « Je ferai la volonté de Dieu. » On crut lui faire plaisir en le rapatriant. Mais il eut, sur le sol portugais, une telle nostalgie du Berceau qu’il en dépérit. On s’empressa de le rendre à la maison de son cœur. Les trente années qu’il y a vécues ont été trente belles années remplies de toutes sortes de travaux. Ses mains étaient habiles en tout, et son cerveau extraordinairement ingénieux. Illettré, il avait, tout seul, appris à lire ; mais il gardait une certaine répugnance pour l’écriture et ignorait la table de multiplication. Cette inexistence, chez lui, de toute science scolaire, ne l’a pas empêché de réaliser à lui seul, le réseau de canalisations très compliquées qui alimentent en eau le Berceau, et même de laisser bouche bée, pour de longues années, l’ingénieur de la Compagnie du Midi venu surveiller les travaux que nécessitait le passage de la canalisation sous la voie ferrée. Alors qu’il aurait fallu trois ou quatre hommes pour manier les énormes couronnes de tuyaux de plomb, pesant deux cents kilos et que la moindre brusquerie risquait de faire s’écraser, Frère Nunès, avec tout un système, bien à lui, de poulies et de petits chariots, fit le travail tout seul en moins de deux heures. On comprend qu’un homme aussi précieux ait été convoité en même temps par le Portugal, par Dax et par la Maison-Mère. Le Berceau l’a gardé, et seul le Bon Dieu put l’en arracher pour donner à ce grand laborieux et à ce grand modeste le repos, bien mérité³.

En 1964, nomination des premiers membres du Conseil de la Vice-Province d’Indonésie. (R)

(1) Annales, t. 60, P. 477.

2) Annales, t. 110-111, couverture.

3) Annales, t. 104, pp. 443-444.